



Police Municipale
Mairie de Fléville-devant-Nancy
18 rue du château (54710)
t : 06.10.99.66.21

Le 26 février 2018
Numéro 1



Lettre d'information Dispositif "VSA"

Déclenchement du "Plan Grand Froid" Niveau 2

Mesdames, Messieurs,

Monsieur FREYSSELINARD, Préfet de Meurthe-et-Moselle, a déclenché **le niveau 2 du plan « grand froid »**.

Nous vous remercions par conséquent d'apporter une attention particulière aux personnes vulnérables.

Chaque année, des centaines de personnes sont victimes de pathologies provoquées par le froid.

Sont en cause :

- ▶ Les maladies liées directement au froid telles que les gelures ou l'hypothermie, responsables de lésions graves, voire mortelles ;
- ▶ L'aggravation de maladies préexistantes (notamment cardiaques et respiratoires) ;
- ▶ Des effets indirects comme le risque accru d'intoxication au monoxyde de carbone due au dysfonctionnement d'appareils de chauffage (au gaz, au fioul ou au charbon) ou à une utilisation inappropriée d'un moyen de chauffage (chauffage d'appoint utilisé en continu) ou encore lorsque les aérations du logement ont été obstruées.

Christophe WEIDMANN,
Adjoint à la Sécurité

DANS CE NUMERO:

Page 1 :

Déclenchement
du Plan Grand Froid - Niveau 2

Page 2 :

Les dangers du Monoxyde de
Carbone

Page 3 :

Grand Froid
Comprendre et agir

Page 4 :

Alerte cambriolage !

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.



Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites
vérifier et
entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



Utilisez
dehors :
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes

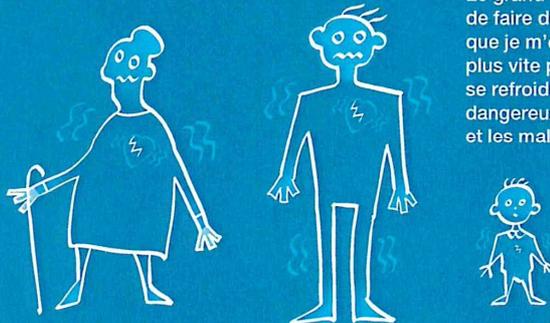


Respectez
le mode d'emploi
des appareils
de chauffage
et de cuisson

En période de grand froid

GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.



Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35 °C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.



Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.



Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.

Quand je sors je me couvre suffisamment afin de garder mon corps à la bonne température.

- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur: tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.



Je suis prudent et je pense aux autres.



- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.
- Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.



Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.

Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

Pour plus d'informations:

www.meteo.fr • www.bison-fute.equipement.gouv.fr • www.sante.gouv.fr • www.invs.sante.fr

Alerte Cambriolage !

Un nouveau méfait s'est produit sur la commune.

**Vol par effraction dans une habitation située rue Maurice Barrès,
dans la nuit du 24 au 25 février 2018.**

Le ou les individus ont fracturé une porte arrière donnant sur le sous-sol et ont visité les pièces de la maison.

N'hésitez pas à signaler au 17 ou à la police municipale toutes informations ou tous faits suspects.



URGENCES ET FLAGRANTS DELITS

- VIOLENCE, AGRESSION : en cours
- VOL, CAMBRIOLAGE : en cours
- ACCIDENT DE LA ROUTE AVEC BLESSE...
- TROUBLE A L'ORDRE PUBLIC...
- DEGRADATIONS BIENS PRIVES OU PUBLICS...
- TAPAGES IMPORTANTS OU REITERES...
-

Lors d'un appel 17, rester en ligne si les auteurs des faits se déplacent ; sinon rappeler pour donner des informations.



Dans un deuxième temps, avertir :
la **POLICE MUNICIPALE** 06 10 99 66 21
ou le **réfèrent Mairie** 03 83 26 35 25